



Prochaine journée Synthèse
2 juillet 2009
Le lieu et le programme de
cette rencontre vous seront
communiqués ultérieurement

COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE THEMATIQUE DU RESEAU REGIONAL ENERGIE & PRECARITE Mardi 5 Mai 2009

Salle de réunion de Pertuis (84)

Sobriété et efficacité énergétique : Une réponse à la précarité des ménages

Cette journée a rassemblé 25 participants de 15 structures

Introduction de la journée : Pourquoi parler de sobriété et d'efficacité énergétique ?

Les objectifs du réseau ont d'abord été rappelés : mettre en relation les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique qui, appartenant à différents secteurs d'intervention (logement, logement social, énergie, environnement, action sociale...), ne sont pas toujours en mesure de se rencontrer ni d'entreprendre des actions communes – alors même que la précarité énergétique est une problématique transversale.

Cette mise en relation doit déboucher sur la production de réflexions et d'outils communs :

Un guide présentant :

- les acteurs (individus et/ou structures) qui ont développé des compétences sur les questions de précarité énergétique,
- les actions réalisées en PACA.

Un document cadre, synthèse des réflexions du réseau, sur les actions possibles pour améliorer la prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques publiques.

Introduction de la journée :

Nous l'avons vu lors de notre premier cycle d'échanges, en matière de précarité énergétique l'amélioration du bâti est primordiale pour réduire les factures et améliorer la qualité de vie des ménages.

Cependant, agir sur le bâti sans se préoccuper des modes de vie des occupants, c'est passer à côté d'un gisement très important d'économies d'énergie. Les professionnels de la maîtrise de l'énergie s'inscrivent toujours dans **une démarche globale visant à prendre en compte le bâti, les équipements et les comportements des usagers.**

Lutter contre la précarité énergétique c'est bien réfléchir à ces trois niveaux avec une question centrale qui est « comment consommer mieux ? ». On parle alors de sobriété et d'efficacité énergétique, l'objectif étant de réduire nos consommations à la source.

La sobriété énergétique consiste à supprimer les gaspillages d'énergie à tous les niveaux de l'organisation de notre société et dans nos comportements individuels. Elle s'appuie sur la responsabilisation de tous les acteurs, du producteur au citoyen.

L'efficacité énergétique consiste, elle, à réduire le plus possible les pertes d'énergie par rapport à

Des expériences innovantes en France :

- Le projet MD2E Compagnons bâtisseurs et GERES : fonds électroménager performant, accompagnement des familles.
- Le Projet du PactArim de Digne : pochettes données aux familles par les travailleurs sociaux avec une couleur par thème : comprendre sa facture d'électricité, comment la réduire...
- Le projet de la petite ourse à Gap : « Maîtrise de l'énergie de l'électroménager domestique ». Cette association dont l'objet est la lutte contre les exclusions à travers le développement d'activités d'insertion par l'économique, notamment la récupération et la revalorisation d'encombrants, s'est engagée en 2007 avec EDF dans une opération de test de tous les réfrigérateurs/congélateurs qu'elle récupère. L'association s'engage ainsi à tester dans son local les réfrigérateurs récupérés pour ne proposer à la vente que ceux qui répondent à des seuils de consommation électrique acceptables. (les appareils de froid représentent 35 % de la facture d'électricité spécifique avec des coûts d'électricité annuelle variant de 30 à 200 € en fonction de la qualité de l'appareil)
- L'exposition « Dans mon quartier, je consomme malin ! » conçue par les associations Ecopolenergie, GERES et Le Loubatas, comporte des ateliers spécifiques aux équipements et comportements.
- Le Projet Econ'home : Eco n'home est un projet qui a pour objectif d'accompagner des familles candidates, à travers plusieurs pays européens dont la France, dans une démarche volontaire de réduction de leurs consommations d'énergie et de leurs émissions de CO2, dans les domaines de l'habitat et des transports.

Quelques points d'actualités sur la Précarité Energétique

En Europe :

Politique Européenne

Dans sa résolution du 3 février 2009, le parlement européen cite la précarité énergétique : «*les Etats membres devraient élaborer des stratégies nationales pour s'attaquer au problème de la pauvreté énergétique sur leur territoire*».

Rien de révolutionnaire mais le sujet prend de l'importance...

Royaume-Uni : statistiques 2008 de la Précarité Energétique

Selon l'institut de sondage ICM Research, 44% des 1 004 personnes interrogées sont obligées, depuis quelques temps, de réduire des dépenses essentielles, de nourriture notamment, pour pouvoir régler leur facture hivernale de gaz ou d'électricité. Les résultats du sondage sont inquiétants. Ils semblent, en effet, montrer que le phénomène de la *fuel poverty* touche beaucoup plus que les 5,4 millions de foyers officiellement recensés.

En France

CREDOC : les classes moyennes sous pression

Une récente étude sur la question du pouvoir d'achat montre que les classes moyennes

sont elles aussi touchées par la précarité énergétique. Elles doivent faire face à des dépenses incompressibles qui augmentent plus vite que leur revenu, telles que le logement, l'électricité, l'eau, le gaz et les combustibles qui représentent ensemble 38% de leurs dépenses, contre seulement 21% en 1979.

Des mesures pour faciliter l'investissement des particuliers en faveur des économies d'énergie

- Crédit d'impôt et éco-prêt à taux zéro
- l'ademe a développé un outil de comparaison des prêts dédiés aux économies d'énergie proposés par les différentes banques françaises

Un projet d'observatoire de la précarité énergétique

L'ademe a fait réaliser une étude de faisabilité par Isolde Devalière du CSTB pour la création d'un observatoire nationale de la Précarité Energétique.

GDF Suez et l'ANAH

GDF Suez et l'ANAH ont signé une convention de partenariat « Solidarité

Energie » afin d'améliorer l'efficacité énergétique des logements des propriétaires très défavorisés.

EDF a décidé d'augmenter de deux millions d'euros sa dotation annuelle au Fonds de solidarité pour le logement, passant ainsi à 22 millions d'euros.

L'industriel a indiqué avoir augmenté sa dotation pour «*renforcer son engagement de solidarité auprès des clients vulnérables et contribuer à la maîtrise de l'énergie*». EDF veut aussi «*permettre aux collectivités locales de financer des actions de prévention de la précarité énergétique et de maîtrise de la demande énergétique dans l'habitat*».

En 2008, au moins 220.000 personnes ont bénéficié du FSL.

1er congrès National des FSL

Les 23 et 24 avril derniers à Bordeaux a été lancé le 1er congrès national des FSL par le CG33 soutenu par l'association des départements de France.

Après quatre ans de prise en charge des FSL par les conseils généraux, l'objectif de ce colloque était de faire le point sur ce dispositif et permettre la rencontre de l'ensemble des professionnels gérant des FSL.

En région PACA :

Fête du Soleil à Aubagne

Dans le cadre de la fête du soleil, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile propose une soirée débat sur « la précarité énergétique et la problématique des charges » le mardi 12 mai de 17h30 à 19h30

Conférence « Maire et logement social »

Jeudi 7 mai, 18h, au CAUE de Nice

Retrouvez les détails de l'actualité dans la prochaine Newsletter du RREP !

Témoignages d'expériences

Les PowerPoint des interventions seront en ligne sur le site du réseau RREP :

<http://groups.google.com/group/reseau-regional-energie-precarite>

1 Fonds solidarité logement : Action de prévention aux impayés d'énergie (Tina Dauphin, Médiance 13)

Depuis 12 ans, le cœur de métier de Médiance 13 est l'accompagnement des personnes fragiles dans leurs démarches administratives et de vie quotidienne.

Il s'agit d'une association loi 1901, créée en 1996, apparentée au réseau national « Agir ensemble contre l'exclusion ».

A ce jour, Médiance 13 compte 36 salariés et 5 points services aux particuliers dans les Bouches-du-Rhône, dont 3 à Marseille, 1 à Aix et prochainement 1 à la Ciotat.

Les points d'accueil sont organisés soit en plateforme de services avec des permanences sociales (CAF, Sécurité sociale, AEMO, ..) ou en café social, c'est le cas du Médiance café situé dans le 3^{ème} arrt de Marseille. Ce dernier regroupe 10 médiatrices qui agissent dans le cadre du pôle énergie, du PSP (point service au Particuliers) et met à la disposition du public un espace multimédia, pour faciliter les démarches en ligne.

Le concept « café social » permet d'accueillir les personnes dans un cadre chaleureux et convivial. Au-delà des services proposés, cette organisation offre des outils qui soutiennent et favorisent le lien social, comme le comptoir mais également, la mise en œuvre d'actions collectives et culturelles, notamment des expositions.

Toujours dans le champ de la médiation sociale, Médiance 13 développe des projets spécifiques, c'est le cas du projet en partenariat avec la SNCF. 15 médiateurs accompagnent et informent les usagers de la ligne TER- AIX MARSEILLE et les habitants des quartiers limitrophes. Ils assurent également une présence physique sur les haltes gare St Joseph – le Castellans / Sainte Marthe et Picon – Busserine.

Globalement, l'action porte sur l'aide à l'utilisation des automates, la compréhension des offres de

transports (abonnements, Tarifs,) et la prévention des accidents sur les voies.

Ce projet intègre aussi un volet insertion pour les 15 médiateurs qui suivent, en cours d'emploi, une formation de moniteur éducateur, financé en totalité par le projet.

En matière de réduction de la précarité énergétique, les principales actions de Médiance 13 sont les suivantes :

- Traiter les impayés d'énergie (dans le cadre d'un partenariat avec EDF et GDF Suez), notamment via l'instruction de dossiers FSL pour laquelle l'association dispose d'un agrément.
- La prévention du surendettement, qui passe notamment par la sensibilisation du public sur les économies d'énergie.
- Un partenariat avec la Société des Eaux de Marseille sur la cité Bellevue a permis d'accompagner les familles dans le cadre de l'individualisation des compteurs.
- Des médiateurs gaz effectuent des visites à domicile afin de prévenir les accidents domestiques liés au gaz (remplacement des flexibles). Ces visites permettent également de créer un lien avec des personnes très isolées.
- Médiance 13 mène actuellement un nouveau projet, consistant en des actions de prévention des impayés d'énergie. Ce projet, monté en partenariat avec EDF et le Conseil général 13, s'adresse aux personnes qui ont reçu une aide curative dans le cadre du FSL et qui habitent du 1^{er} au 14^{ème} arrondissement de Marseille. Au démarrage de l'expérience les familles éligibles devaient également accepter d'être mensualisées, cette contrainte a été assouplie depuis.

L'objectif de l'action est de réduire le montant des factures à venir des familles : il s'agit donc d'une action de prévention. Celle-ci se déroule en plusieurs étapes : la formation des salariés de Médiance 13 par des agents EDF, une visite à domicile qui permet d'établir un diagnostic sur les équipements, l'isolation et les comportements. Une distribution d'un kit « éco énergie » s'ensuit (coupes-veilles, lampes basse consommation...), accompagnée de conseils d'utilisation. Enfin, des entretiens individualisés et des réunions d'information permettent d'assurer le suivi de l'action et de la sensibilisation. L'expérimentation vise à équiper à terme 300 familles.

En termes d'analyse, on observe que les ménages suivis sont davantage dans des stratégies de privation de chauffage pour réduire les dépenses d'énergie que dans des problèmes liés à des comportements énergivores.

Contact Médiance 13 : <http://www.mediance13.fr/>

↔ Quelques Extraits des interventions et des échanges en plénière

Quel est l'impact concret sur les familles pour diminuer la précarité énergétique ?

« Un travail de sensibilisation permet des changements de comportement rapides sur tout ce qui touche à la sécurité. Le budget énergie est plus long à réduire, mais l'impact de ce type d'action doit aussi se mesurer en termes de sortie de l'isolement et de lien social. Il apparaît également nécessaire de mener un travail d'évaluation des changements de comportement, sur le long terme : à plus d'un an ».

Comment se passe le partenariat avec le CG 13 et les bailleurs sociaux, notamment dans la mesure où le CG est administrateur de certains bailleurs sociaux ?

« Sur certaines actions comme la médiation gaz, le partenariat avec le bailleur fait partie intégrante du projet. Il serait pertinent de créer un fonds qui puisse financer le raccordement systématique des chauffe-eaux aux systèmes heures pleines / heures creuses (à la charge du locataire), ainsi que l'achat d'appareils moins énergivores, dans le parc social ».

Autres réactions :

« Il est regrettable que les CG ne proposent aucune aide aux travaux pour les bailleurs sociaux,

qui ne disposent que de leurs ressources propres pour agir ».

« Le principal problème pour intervenir sur la baisse des consommations d'énergie comme sur le bâti se pose plus encore sur le diffus, les petits propriétaires privés étant difficilement accessibles et difficiles à convaincre ».

2 "Pose de matériels économes chez les ménages : de l'expérimentation à la généralisation" : L'expérience d'ECOPOLENERGIE et de la LOGIREM (Vincent BRICOTTE, Ecopolenergie)

En 2004, les associations Le Loubatas, GERES et Ecopolenergie, organisent plusieurs actions sur le thème de la précarité énergétique. Une exposition dans un appartement témoin est montée sur le site de la Bricarde, où les visiteurs découvrent de manière interactive des conseils pour réaliser des économies d'énergie. Puis, un film est réalisé avec des habitants et des acteurs professionnels (travailleurs sociaux) de la précarité énergétique, pour enfin animer des formations à destination des travailleurs sociaux. Concomitamment à la mise en place de ces expériences, est décidé l'accompagnement de familles dans leur logement pour la pose de matériels économes. 14 familles sont sélectionnées sur le site de la Bricarde. Volontaires, elles sont contactées via les bailleurs et les techniciens qui font du porte à porte. L'action rassemble des acteurs différents : l'économe de flux de l'association Ecopolenergie, les responsables de la Logirem ainsi qu'un chargé de solidarité EDF.

L'objectif est alors de mener des opérations de démonstration de pose de matériel économe dans les logements, en relation avec un suivi des consommations de fluides. Pour ce faire, l'économe de flux réalise des visites à domicile, accompagné d'un technicien salarié du bailleur. La première étape consiste à repérer les différents compteurs (eau, électricité) avec le référent familial, et à réaliser un diagnostic des équipements et habitudes de consommation du foyer. Une fiche d'auto relève des compteurs est alors donnée aux familles, elles doivent elles-mêmes, chaque mois, réaliser les relevés. Ces fiches sont transmises aux bailleurs.

Sont données aux familles des kits économes comprenant :

- des lampes basses consommation 15 watts Classe énergie A, de nouvelles douilles « de chantier » à vis pour remplacer les douilles à baïonnnettes. Etaient attendues des économies de 11 euros par foyer et par an pour un ménage de 4 personnes.
- Des éco-sacs pour la chasse d'eau, l'intervenant fait remarquer que ceux-ci n'étaient pas adaptés à la diversité des mécanismes de chasse d'eau, certains systèmes se sont mis à fuir. Ils ont été retirés de l'expérimentation.
- Enfin des réducteurs de débit, à poser sur les robinets qui permettaient de passer d'un débit de 12L à 6L par minute. L'intervenant a souligné que si ces réducteurs de débit permettent d'effectuer de réelles économies d'eau, il est nécessaire de les entretenir, de la même manière que les mousseurs classiques (non économes). Les économies d'eau attendues s'élevaient quant à elles, à 20% de réduction soit 140 euros/an/foyer.

Les foyers ont participé à la pose du matériel.

Après 6 mois, l'économe de flux réalise une évaluation à mi parcours. Grâce aux fiches d'auto-relève, des bilans ont été réalisés pour les années 2006 et 2007 soit un an et deux ans après le début de l'action. Une réduction des consommations d'eau de 30m³ en moyenne par foyer a pu être mesurée.

En ce qui concerne l'électricité, les réductions attendues sur une année s'élevaient à 5 %. L'ordre de grandeur est trop faible pour être vérifié lors d'un suivi des consommations d'électricité.

Grâce à la pose de ces kits économes, ce sont au total 140 euros par an et par foyer qui ont pu être réalisés. Pour une opération dont le coût reste très faible, puisque, elle a nécessité 2h pour l'économe de flux par famille, 45 minutes d'entretien avec la famille et 2,5 euros pour le réducteur de débit. A noter : la consommation d'eau chaude a été réduite de 23 % en moyenne soit une diminution plus importante que celle de l'eau froide.

Pour 3 foyers, les économies se sont élevées à plus de 500 euros par an.

Voici en résumé quelques points forts de l'opération observés par l'intervenant:

- recrutement des familles sur la base du volontariat
- l'ancrage du projet localement
- implication des techniciens du site et des locataires
- remplacement des mécanismes de chasse d'eau
- enfin, suite à cette expérience, le bailleur a réalisé un diagnostic sur tous les circuits de distribution du réseau d'eau et le changement des robinetteries.

Les points faibles:

- absence d'évaluation des factures d'électricité
- difficulté de faire venir les référents familiaux aux réunions
- lourdeurs du dispositif qui nécessite beaucoup de moyens humains (surtout pour l'évaluation)
- difficulté à reproduire l'action avec d'autres bailleurs que la Logirem

↔ Quelques Extraits des interventions et des échanges en plénière

Le travail global de pose du kit économe a-t-il été reconduit quand un nouveau locataire entre dans les lieux?

« Cette question a été en débat au sein du bailleur, mais il semble que cela n'a pas été réalisé »

« Peut être faudrait-il rédiger un mode d'emploi, un guide pour consommer mieux les fluides mis à disposition des nouveaux locataires »

Cette expérimentation a-t-elle été renouvelée à Frais Vallon?

« Non, nous n'avons pas réussi à convaincre le nouveau bailleur de la pertinence de cette action : d'où l'importance de développer une « culture environnementale » vers l'ensemble des bailleurs sociaux »

Autres réactions :

« A Avignon il existe ce type d'expérimentations qui malgré tout connaît des limites puisque ni le locataire, ni les associations ne peuvent toucher le matériel, c'est au technicien seulement que relève la pose du matériel »

« Aujourd'hui, toutes les robinetteries dans les nouveaux logements sociaux sont de haute qualité »

Travaux en Ateliers

Pour approfondir les échanges, il est proposé aux participants d'étudier en petits groupes des situations concrètes sur la thématique et d'élaborer des préconisations.

Thème de l'atelier : comment optimiser les consommations énergétiques des ménages au quotidien ?

Vous êtes un travailleur social, vous faites une visite à domicile chez des locataires qui ont des factures d'électricité très élevées. Quelles actions concrètes pouvez-vous mettre en place pour agir sur les comportements et les équipements du ménage ?

Pour répondre à cette question, il convient d'abord de procéder à un diagnostic général : comportement, bâti, équipements pour déterminer la source des problèmes. Se pose alors la question des compétences des travailleurs sociaux en terme de diagnostic dans le logement.

Quels types de travailleurs sociaux disposent d'une formation adéquate pour donner des conseils sur l'énergie et diagnostiquer des appareillages trop consommateurs ? Est-ce leur mission ? Se pose donc la question du partenariat avec des structures externes notamment pour la formation des travailleurs sociaux.

La question de la structure à laquelle appartiennent les travailleurs sociaux est également importante. Il n'existe pas un travailleur social mais une multiplicité de travailleurs sociaux qui interagissent en fonction de leur structure selon leur propre mission et leur propre méthode.

Il serait très pertinent de mettre en place un dispositif permettant de financer l'équipement en petits appareils économes pour les ménages. Des expériences en Paca et en France ont été menées dans ce sens (Cf. introduction de la journée).

Vous faites partie de l'équipe d'un bailleur, vous souhaitez réduire les charges des locataires, que proposez-vous ?

Le débat a porté majoritairement sur le manque de connaissances dont dispose les locataires sur la répartition des charges. Ce manque d'information apparaît comme un frein majeur du fait que la transparence est un moyen de favoriser l'implication des uns et des autres dans une démarche commune.

Quelques recommandations :

- Expliquer les charges du bailleur aux locataires et ce à quoi elles correspondent, favoriser la transparence, renforcer les actions de médiation propriétaire/locataire
- afficher les consommations dans les entrées d'immeuble
- établir des contrats entre les bailleurs et les locataires

Thème de l'atelier : comment prendre en compte l'efficacité énergétique dans les logements ? : de la définition du projet à l'accueil de nouveaux entrants

Vous êtes chargés de l'accueil des nouveaux locataires. Que leur conseillez-vous pour maîtriser leurs consommations d'énergie ? Et par quels moyens ?

La première question qui s'est posée au groupe a été de savoir dans quels cas se présentait une telle situation : dans le logement collectif bien sûr, mais également dans le diffus dans certains cas ou pour des structures associatives qui accueillent du public en résidence. Comme souvent, les petits propriétaires privés paraissent les plus difficiles à mobiliser sur des actions de sensibilisation aux consommations énergétiques des locataires.

Trois pistes d'argument incitatif ont été pointées à propos de ces locataires privés : le fait qu'un locataire qui a des difficultés à payer ses charges a d'autant plus de chance de ne pas payer son loyer, le fait que les difficultés à se chauffer (en particulier) peuvent induire l'usage de matériel susceptible de dégrader les lieux voire de constituer un véritable danger (par exemple les poêles à pétrole ou à gaz), enfin les propriétaires peuvent être sensibles aux questions environnementales.

Une seconde question qui a traversé les discussions est celle de la nature des personnes en charge de sensibiliser les nouveaux occupants, et de leur formation. Qui en effet peut assumer le rôle de référent énergie ou de conseiller technique ? Les techniciens travaillant dans les organismes HLM, tout comme les conseillers logement ou les représentants des locataires, sont souvent surchargés de travail, et il paraît difficile d'imaginer qu'ils puissent prendre en charge cette dimension supplémentaire. Mais des intervenants extérieurs ne sont pas toujours en mesure de créer une proximité suffisante avec les habitants et donc de les mobiliser. Il semble qu'un nouveau métier soit peut-être à imaginer, et qu'il faille aussi réfléchir à des formations suffisamment pragmatiques et opérationnelles pour qu'elles puissent être immédiatement mobilisées sur le terrain, et au moyen de faire connaître celles qui existent déjà.

Enfin, la question des modalités de la sensibilisation des ménages a été au centre des débats. Plusieurs idées ont été proposées : celle de la distribution d'un kit économe à l'entrée dans les lieux (réducteur de débit, lampe basse consommation, débitmètre, wattmètre, fiche de relevé

d'index, références de consommation annuelle moyenne...), celle de la distribution de plaquettes sur les gestes économes (la question de l'efficacité en termes de communication a été posée : suggestion d'utiliser des pictogrammes plutôt que de l'écrit, de traduire certaines choses en plusieurs langues, etc.), celle de la délivrance d'informations simples (concernant par exemple les heures creuses, ou les contrats robinetterie passés par les bailleurs ainsi que la localisation des différents compteurs), celle de l'orientation vers des permanences EIE et / ou des personnes de proximité que l'on puisse interpeller sur ces questions. Le groupe a discuté du moment opportun de délivrer ces informations : l'état des lieux étant un moment par trop stressant et saturé d'information, un second rendez-vous serait certainement le plus efficace.

Vous faites partie de l'équipe d'un bailleur pour réaliser des logements neufs. Une équipe s'est déjà penchée sur le bâti, vous êtes missionnés pour réfléchir sur l'aménagement intérieur du logement afin que les futurs usagers consomment moins. Que proposez-vous ?

Différents postes ont été identifiés :

- Les sanitaires : poser des robinets avec réducteurs de débit, des robinets thermostatiques, des chasses d'eau petit volume avec double flux, des baignoires qui puissent se transformer en douche.
- Aménagement d'intérieur : situer les pièces à vivre au sud, bien positionner le réfrigérateur relativement au soleil et aux radiateurs, installer une réglette au sol pour faire en sorte que le réfrigérateur ne soit pas accolé au mur, prévoir une double entrée eau chaude/eau froide pour la machine à laver le linge et la vaisselle, installer des stores pour protéger du soleil et des tringles à rideaux pour éviter la déperdition de chaleur la nuit.
- Chauffage : installer un programmateur par pièce, un affichage des consommations et de la température par pièce, des lampes basse consommation, au moins un plafonnier par pièce, des va et viens, équiper les prises avec des interrupteurs, prévoir un lieu aéré pour faire sécher son linge.
- Installer des poubelles permettant le tri sélectif
- Installer des fiches inamovibles dans les placards expliquant simplement l'usage optimal des appareils.

Perspectives

La prochaine journée du réseau a pour objectif de faire une synthèse de l'année écoulée en vue de produire des actions concrètes, ci-dessous quelques éléments du déroulement de cette rencontre :

- Bilan, synthèse de l'année écoulée,
- Réflexion et échanges sur la programmation de l'année suivante : perspectives concrètes de mise en pratique de nos réflexions,
- Interventions de chercheurs pour éclairer nos réflexions,
- Témoignage d'une expérience exemplaire en PACA.

PROCHAINE RENCONTRE

Journée d'échange
2 juillet 2009 de 9h à 17h

Le lieu et le programme de cette rencontre vous seront communiqués ultérieurement.

Qu'est-ce que le Réseau Régional Energie & Précarité (RREP) ?

Les objectifs du RREP

Ce projet de réseau s'inscrit dans la continuité du travail mené depuis 5 ans par les associations Ecopolenergie et Le Loubatas. Ce travail de terrain a permis de souligner la nécessité de rassembler les différents acteurs oeuvrant sur cette thématique et de donner une cohérence aux multiples initiatives.

Dans ce contexte, le Réseau RREP a été mis en place pour :

Capitaliser et mutualiser les diverses expériences menées sur la Région PACA pour **élaborer un programme d'actions opérationnelles** et améliorer de façon générale la **prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques publiques**

Les membres fondateurs et animateurs du RREP

Les associations ECOPOLENERGIE et le CPIFP Le Loubatas (animation du réseau) se sont associées à un laboratoire de recherche du CNRS, le SHADYC (porteurs du projet) (Sociologie histoire et anthropologie des dynamiques culturelles).



Les partenaires

L'ANAH, l'ADEME et le PUCA ont retenu ce projet dans le cadre de l'appel à projet lancé en 2007 "CONSULTATION DE SOUTIEN A L'INNOVATION REDUCTION DE LA PRECARITE ENERGETIQUE"



Le Fonctionnement

Les professionnels qui souhaitent s'engager dans une démarche collective pour avancer sur cette problématique peuvent devenir membre du RREP pour :

- Participer à des groupes de travail thématiques
- Echanger des expériences et des informations lors de journées annuelles
- Recevoir la newsletter trimestrielle qui fait, en partie, le lien entre les membres du réseau.
- Faire partie de la liste de discussion qui sert d'espace de débat et d'enrichissement mutuel au sein du réseau.

Ces outils d'animation de réseau seront enrichis par les enquêtes de terrain de l'équipe de chercheurs du SHADYC.

Outils d'échange

Les membres peuvent échanger à distance grâce à :

- un espace de discussion et de partage de fichiers : <http://groups.google.com/group/reseau-regional-energie-precarite>
- la liste de discussion : reseau-regional-energie-precarite@googlegroups.com

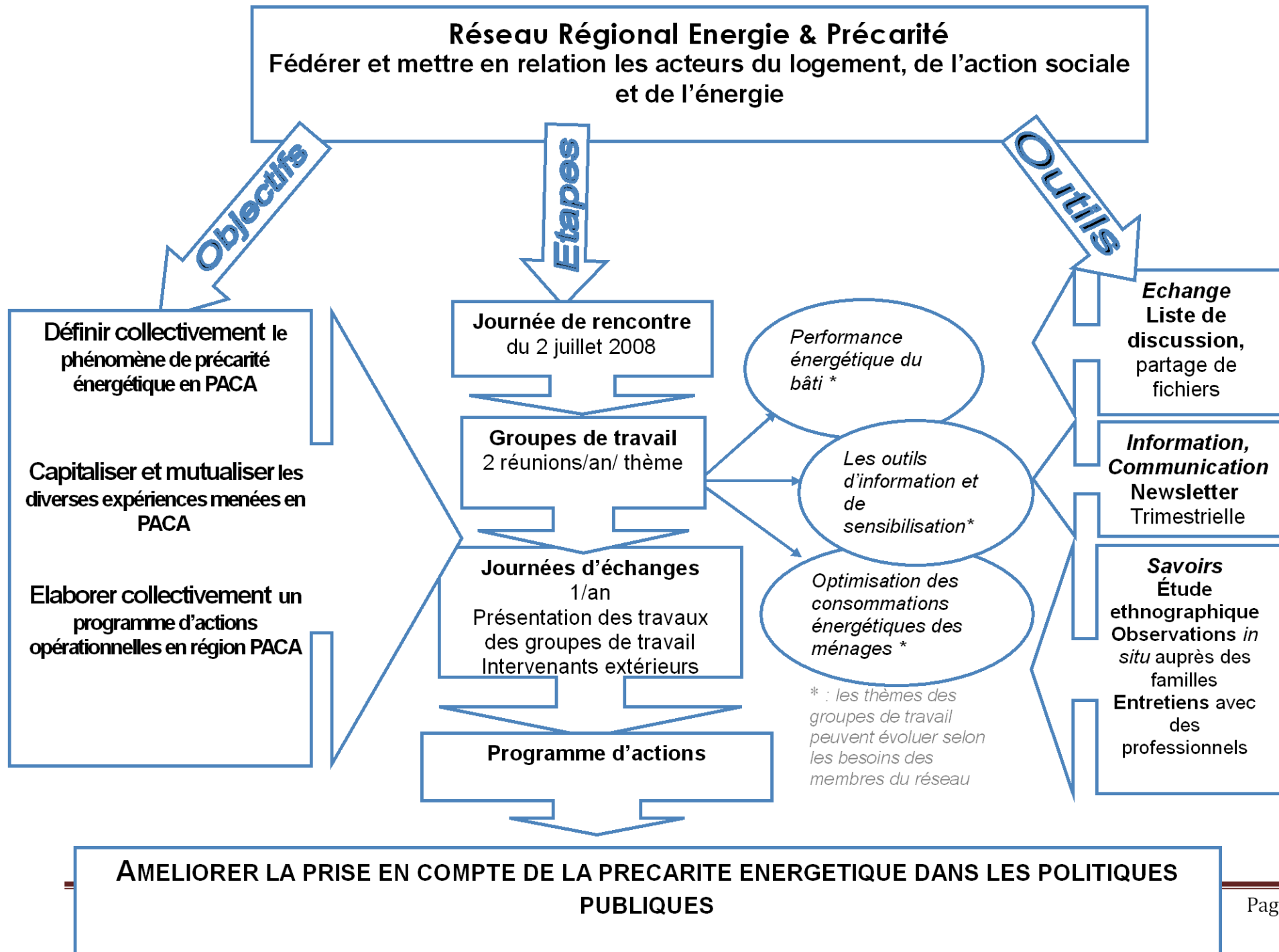
Pour être membre du RREP il suffit d'avoir participé à une des journées d'échange, et, ou groupe de travail et de valider votre inscription au Google Group « Réseau régional Energie Précarité »

Les liens inter réseaux

Le RREP s'inscrit dans le réseau national RAPPEL (*Réseau des Acteurs de la Précarité et de la Pauvreté Energétique dans le logement*).

<http://www.precarite-energie.org/>





Journée Thématique du Réseau Régional Energie & Précarité
Sobriété et efficacité énergétique : Une réponse à la précarité des ménages

NOM	PRENOM	FONCTION	structure	ADRESSE	code postal	COMMUNE	MAIL
ALCARAZ	Jean-marc	Correspondant solidarité	GDF	91 Allée des fenaisons	84000	AVIGNON	jean-marc.alcaraz@gdfsuez.com
BALLY	Claire	coordinatrice, formatrice	ECOPOLENER GIE	2 bis avenue de la Libération	13120	GARDANNE	claire.bally@ecopolenergie.com
BIRCK	Carole	Animatrice, formatrice	LOUBATAS	Le Loubatas C.P.I.F.P. 16	13860	Peyrolles-en-Provence	energie@loubatas.org
BOUILLON	Florence	anthropologue	CNRS SHADYC	2 rue de la Charité Centre de la Vieille Charité	13002	Marseille	florence.bouillon@club-internet.fr
BRICOTTE	Vincent	Econome de Flux	ECOPOLENER GIE	8 bis avenue de la Libération	13126	GARDANNE	vincent.bricotte@ecopolenergie.com
CELERIER	Samantha	urbaniste stagiaire	VAUCLUSE LOGEMENT	1, rue Marthin Luther King	84000	AVIGNON	samantha.celerier@vaucluselogement.com
CHATELLIER	Cécile	CESF	SNCF	service régional d'action sociale	13004	MARSEILLE	cecile.chatellier@sncf.fr
CRISTIANI	Michel	Correspondant Solidarité chargé des Relations Externes Bouches du Rhône et Var	EDF - DCCP MEDITERRANEE	1, Bd de la Démocratie	83058	TOULON CEDEX	michel.cristiani@edf.fr
DAUPHIN DE CHEVEIGNE	Tina Suzanne	coordinatrice projets Directrice de recherche	MEDIANCE 13 CNRS SHADYC	3 Bis Bd Fonscolombes	13003	MARSEILLE	dauphin_tina@yahoo.fr cheveign@ehess.univ-mrs.fr
DOLBEAU	Claude	gérant	La Maison Ecologique	2 rue de la Charité 553, route de Draguignan	13002 83690	Marseille VILLECROZE	maison.ecologique@orange.fr
DOR	François	Président	ENERPOL 84	FRAMON 236 chem des escaliers de l'anduze	84250	LE THOR	fhdor@aol.com

NOM	PRENOM	FONCTION	structure	ADRESSE	code postal	COMMUNE	MAIL
FEUILLET	Lisa	stagiaire	VAUCLUSE LOGEMENT				
GARRIGUES	Benoit	assistant Anick Delhaye	CR PACA	Hotel de Région 27 place Jules Guesde cedex 20	13481	MARSEILLE	bgarrigues@regionpaca.fr
GERARD	Marie Maud	coodinatrice eie	GERES	2 cours Foch	13400	AUBAGNE	eie.paysdaubagne@geres.eu
JAMBON	jean-paul	instructeur habitat	Fondation de France	42 rue Montgrand	13000	MARSEILLE	jeanpaul.jambon@orange.fr
LEES	Johanna	anthropologue	CNRS SHADYC	2 rue de la Charité Centre de la Vieille Charité	13002	Marseille	leesjohanna@gmail.com
MAKOWSKI	Sébastien	chargé des politiques territoriales et relations internationales	VAUCLUSE LOGEMENT	1 rue martin luther King cedex 1	84054	AVIGNON	sebastien.makawski@vauculuselogement.com
MAUREL	Stéphanie	Agent d'accueil	Pertuis	Place du 4 septembre	84121	PERTUIS	s.maurel@mairie-pertuis.fr
MUZART	Marie-Eve	Médiatrice pôle Energie	MEDIANCE 13	42 rue felix Pyat	13003	MARSEILLE	eve-1985@hotmail.com
SADKI	Kamel	Conseiller eie	GERES	40 rue st jacques	13006	MARSEILLE	k.sadki@geres.eu
STAMEGNA/VALLA T	Caroline	chargée de mission	ARHLM	le St Georges 97, av. de Corse	13007	MARSEILLE	cvallat@arhimpacacorse.com
TAFANI	Dolita	chef de projet "optimisation des charges"	VAUCLUSE LOGEMENT	1 rue martin luther King cedex 1	84055	AVIGNON	dolita.tafani@vauculuselogement.com
VIERI	Virginie	chargée de mission Energie & Solidarité	ECOPOLENER GIE	3 bis avenue de la Libération	13121	GARDANNE	virainie.vieri@ecopolenergie.com
WELLHOFF	Maurice	Directeur	LOUBATAS	Le Loubatas C.P.I.F.P. 18, chemin Neuf B.P. 16	13860	Peyrolles-en- Provence	direction@loubatas.org